

Berne, le 6 février 2019



## INVITATION AU CONGRÈS

Date et heure                      Mercredi, 20 mars 2019 de 19h15 à 21h45

Lieu                                      Centre des congrès Allresto  
Effingerstrasse 20  
3008 Berne

Sozialdemokratische Partei  
des Kantons Bern

Parti socialiste  
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61  
Postfach/c.p. 2947  
3001 Bern

T 031 370 07 80  
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch  
www.spbe.ch

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Utilisation du formulaire en ligne pour l'inscription
- Les 4 listes pour les élections au Conseil national 2019

Délais

Dépôts demandes ayant-droits

**jusqu'au** 27.02.2019 à :

[sekretariat@spbe.ch](mailto:sekretariat@spbe.ch)

**Délai d'annonce**

**jusqu'au** 27.02.2019 à :

[www.psbe.ch/congres](http://www.psbe.ch/congres)

Délai pour résolutions

**jusqu'au** 18.03.2019 (12 h 00) à :

[sekretariat@spbe.ch](mailto:sekretariat@spbe.ch)

ATTENTION

**Pour vous inscrire, prière d'utiliser exclusivement le formulaire en ligne sous :** [www.psbe.ch/congres](http://www.psbe.ch/congres)  
(voir instructions en dernière page). Vous trouverez également à cette adresse la documentation pour le congrès en format PDF.

**REMARQUE :**

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

Chères et chers camarades,

C'est avec plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 20 mars 2019 à Berne. Il sera principalement consacré aux élections fédérales, avec la nomination des candidat-e-s pour les élections au Conseil national et de notre candidat Hans Stöckli pour le Conseil des États. Le président du PS Suisse Christian Levrat viendra nous préparer à cette année électorale. Nous aurons également à décider des consignes de vote en vue des votations du 19 mai concernant la loi sur l'aide sociale et notre projet populaire « Pour une aide sociale efficace ».

Les sections et les fédérations régionales ont nommé leurs candidat-e-s, c'est maintenant au congrès de décider en dernier ressort des personnes que nous souhaitons lancer dans la course au Conseil national. Le PS du canton de Berne entrera en lice avec 4 listes. Outre les traditionnelles listes des Femmes et des Hommes, il y aura à nouveau une liste JS et, nouveauté, une liste internationale. Pour ce qui est du Conseil des États, notre représentant sortant Hans Stöckli se met à nouveau à disposition du parti. Il est très motivé à poursuivre son mandat. Il se réjouit surtout de pouvoir présider la chambre haute du Parlement en 2020.

Christian Levrat nous présentera la stratégie du PS Suisse en vue d'une victoire aux élections 2019. Comme en 2015 et en 2018, nous souhaitons discuter avec le plus grand nombre possible d'électrices et électeurs dans le cadre de notre campagne de base. Notre devise sera : « Nous parlons avec les gens, pas des gens. » Pour que cette campagne soit une réussite, nous avons besoin de chacun. Au niveau du contenu, le PS se concentrera sur quatre thèmes électoraux : **la santé, le climat, l'égalité hommes-femmes et le travail pour tous.**

Ce congrès sera aussi consacré aux objets des votations cantonales du 19 mai. En mars 2018, le Grand Conseil à dominance bourgeoise a adopté une nouvelle loi sur l'aide sociale qui prévoit des coupes drastiques des prestations. Pour la contrer, nous avons lancé avec succès un projet populaire « Pour une aide sociale efficace » en collaboration avec d'autres organisations. En mai, nous aurons donc à nous prononcer sur l'une ou l'autre variante.

Je me réjouis de participer à un congrès passionnant et espère vous voir nombreux à Berne.

En toute solidarité,



David Stampfli, secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, du Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la commission de gestion, Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Candidat-e-s désignés au Conseil national
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
19h15	1.	Ouverture et accueil Coprésidence
	2.	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbation - Ordre du jour - Règlement d'organisation - Procès-verbal du congrès du 07.11.2018 (publié sur le site Web)
19h30	4.	Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse
19h45	5.	Élections fédérales 2019 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nomination pour les élections au Conseil des États</li> <li>▪ Nominations pour les élections au Conseil national</li> </ul>
21h00	6.	Consignes de votes pour les votations du 21.05.2019 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet populaire « Pour une aide sociale efficace »</li> <li>▪ Loi sur l'aide sociale</li> </ul>
21h15	7.	Élections complémentaires au comité directeur
21h25	8.	Résolutions
21h35	9.	Divers
21h45	10.	Clôture du congrès

## GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

### 1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

### 2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

### 3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

### 4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Stauten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

### 5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidats briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

### 5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

## AFFAIRES DU CONGRÈS

### Point 5 : Élections fédérales 2019

#### 5.1 Nomination pour les élections au Conseil des États

Hans Stöckli se portera à nouveau candidat au Conseil des États en 2019. Il est très motivé à l'idée de continuer d'œuvrer en politique. La défense de la démocratie et de l'État de droit lui tiennent très à cœur, comme l'a démontré son immense engagement contre l'initiative pour l'autodétermination. Il est en outre prévu qu'il préside la chambre haute du Parlement en 2020, ce qui serait naturellement un grand honneur et pour lui et pour tout le PS du canton de Berne.

Il a déjà remporté deux fois le siège de sénateur pour nous. Avec lui, nous avons donc de bonnes chances de conserver ce siège. Il se présentera probablement avec Regula Rytz des Verts. Le PS veut poursuivre la collaboration de ces dernières années avec les Verts, laquelle s'est révélée efficace, pour défendre l'équilibre de la représentation du canton de Berne au sein du Conseil des États.

Proposition du comité directeur :

Nomination de Hans Stöckli comme candidat au Conseil des États

#### 5.2 Nomination pour les élections au Conseil des États

À partir des élections 2019, le canton de Berne ne bénéficiera plus que de 24 mandats au Conseil national, dont six sont actuellement occupés par le PS. Cinq des six candidats sortants se représentent : Matthias Aebischer, Corrado Pardini et Adrian Wüthrich sur la liste PS Hommes, ainsi que Nadine Masshardt et Flavia Wasserfallen sur la liste PS Femmes. Margret Kiener Nellen ne se représente pas en raison de la limitation de la durée des mandats.

Comme décidé au congrès du 18 août 2018 à Steffisburg, tous les candidat-e-s sont nommés par leurs sections et fédérations régionales pour être soumis au congrès cantonal. La JS, le Parti socialiste romand (PSR) et le Parti socialiste du Jura Bernois (PSJB) ont chacun désigné un-e candidat-e en tête des listes Femmes et Hommes. Les candidat-e-s du PS International ont été sollicités par l'intermédiaire du PS Suisse, puis approuvés par la direction du parti. Le PS du canton de Berne entre en campagne avec les 4 listes suivantes pour les élections au Conseil national 2019 :

- a) PS Hommes – Parti socialiste et syndicats
- b) PS Femmes – Parti socialiste et syndicats
- c) PS International
- d) JS

La nomination des candidat-e-s des listes a) – c) incombe au congrès cantonal. La JS nomme ses propres candidat-e-s indépendamment du congrès cantonal, lors de son assemblée des délégué-e-s. Le congrès cantonal a pris note des candidat-e-s inscrits sur la liste JS. Tous les candidat-e-s figurent dans l'annexe.

Requête du comité directeur du PS du canton de Berne

- Tous les candidat-e-s PS Femmes, PS Hommes et PS International sont nommés.
- En cas de désistement ou de retrait, le comité directeur du PS du canton de Berne est habilité à procéder, le cas échéant, à des nominations ultérieures pour les élections au Conseil national 2019.

## Point 6 : Consignes de votes pour les votations du 19.05.2019

### 6.1 Projet populaire « Pour une aide sociale efficace » / **loi sur l'aide sociale**

En mars 2018, le Grand Conseil à dominance bourgeoise a adopté une nouvelle loi sur l'aide sociale. Elle prévoit des coupes drastiques dans les prestations de base de 8 % pour la plupart des gens, voire jusqu'à 30 % pour certaines personnes. Une large alliance de fédérations, associations et partis a refusé ce plan d'austérité et a décidé de lui opposer un projet populaire constructif sous la direction du PS. Ce projet populaire « Pour une aide sociale efficace » a pu être déposé avec succès en août 2018, avec plus de 16'000 signatures, soit bien au-delà des 10'000 signatures requises. Nous sommes maintenant appelés à nous prononcer sur un double objet, à savoir la loi sur l'aide sociale d'un côté et notre projet populaire de l'autre.

Sur le plan du contenu, le projet populaire demande qu'il n'y ait pas de coupes et que l'aide sociale respecte les principes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). De plus, les bénéficiaires de l'aide sociale doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue ciblée avec l'aide du canton, pour avoir de meilleures chances de trouver un emploi. L'économie doit aussi être davantage impliquée, et proposer des programmes de réinsertion adaptés en collaboration avec le canton. Le traitement des chômeurs de plus de 55 ans est un autre point important. Ceux-ci ne doivent plus recevoir l'aide sociale mais des prestations complémentaires. Le projet populaire tient ainsi compte de l'augmentation du chômage dans cette tranche d'âge.

Plus d'informations sur le projet populaire « Pour une aide sociale efficace » sous :  
<https://www.wirksame-sozialhilfe.ch/le-projet-populaire/>

Proposition du comité directeur : Le comité directeur propose au congrès de voter comme suit :

- Loi sur l'aide sociale voter non
- Projet populaire « Pour une aide sociale efficace » voter oui
- Question subsidiaire : Projet populaire « Pour une aide sociale efficace »

## Point 7 : Élections complémentaires au comité directeur

Depuis l'élection de Tanja Bauer et Cédric Némitz comme vice-présidente et vice-président du parti, leurs sièges au comité directeur sont vacants. Lors du congrès du 20 mars, nous allons donc trouver à les remplacer aux postes suivants :

- spécialiste « genre »
- membre libre (francophone)

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer par le biais du formulaire ci-joint jusqu'au mercredi 27 février en l'adressant à PS du canton de Berne, Zora Schindler, case postale 2947, 3001 Berne ou à [secretariat@spbe.ch](mailto:secretariat@spbe.ch).

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR COLLABORER AU CO-MITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

- En qualité de spécialiste « genre »
- En qualité de membre libre (francophone)

### 1. Données personnelles

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA/Lieu :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Date de naissance :

Section :

### 2. Activités politiques exercées jusqu'ici

### 3. 3. Mes motivations pour collaborer à la direction du PS du canton de Berne

Délai de dépôt : **27.02.2019** auprès du PS du canton de Berne, Zora Schindler, case postale 2947, 3001 Berne, [secretariat@spbe.ch](mailto:secretariat@spbe.ch) avec une photo numérique (format portrait/au moins 500 KB)

Utilisation du formulaire en ligne sur [www.psbe.ch/congres](http://www.psbe.ch/congres)

**SP** Wir sind die SP Kanton Bern | Kongress

Politik aktuell Personen Positionen Partei

SP Kanton Bern / Politik aktuell / Parteitag

## Anmeldung Parteitag

**Parteitag/Congrès:**

Datum/Date: 02.11.2016

**Anmeldeschluss/Délais d'inscription: 12.10.2016**

Delegation/délégation \*

Sektionen, RV/Sections, FR \*

Bei mehreren Delegierten, dieses Formular bitte mehrmals ausfüllen –  
Prêtre de remplir un formulaire par délégué(e).

Name/nom \*

Vorname/prénom \*

Strasse, Nr./rue, no

PLZ/code postal \*

Ort/lieu \*

E-Mail-Adresse/courriel

Sprache/langage \*

An-/Abmeldung \*  nimmt am Parteitag teil/participe au Congrès  
 entschuldigd sich/prie d'être excusée(e)

**Absenden/Envoyer**

Sous « Délégation », prière de sélectionner :

- Si délégation par un groupement du parti : prière de sélectionner cet onglet (p.ex. section ou fédération régionale, etc.).
- Si délégation en tant que mandataire : prière de sélectionner le mandat (par ex. Grand Conseil, etc.).
- Si hôte/hôte d'honneur : prière de sélectionner « Hôte ».

Pour les sections/fédérations régionales, prière de sélectionner « Section » ou « Fédération régionale », pour les mandataires ou hôte : « Autres ». Le nombre de délégué-e-s est indiqué entre parenthèses (xx).

Prière de remplir les champs : nom, prénom, rue, code postal, lieu.

Sous « Courriel », prière d'indiquer l'adresse de courriel des délégués. Ces personnes reçoivent automatiquement une confirmation d'inscription à l'adresse de courriel indiquée.

Choisir la langue.

Cliquer sur « Participe au congrès » ou « Prie d'être excusé(e) ». Il est également possible, après une inscription, de remplir à nouveau le formulaire et de cocher la mention « Prie d'être excusé(e) » pour annuler l'inscription.

Cliquer sur « Envoyer ». Pour des raisons techniques, si une section a plusieurs délégués, le formulaire doit être rempli plusieurs fois.